

N° : DE/44/7.1/09.04.2018-18

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	5
Présents	39	Absents non représentés :	3
VOTANTS			44

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 9 avril 2018, après convocation légale reçue le 3 avril 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, M. Alain MILON, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

Mme Ingrid APPRIOU (pouvoir donné à Mme Mireille PEREZ), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à M. Jean BERARD), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), Mme Sandrine LAGNEAU (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Christian RIOU (pouvoir donné à M. Serge SOLER).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Didier CARLE, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Budget annexe – ZAC de Beaulieu – Monteux - Vote du Budget 2018

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, soumet à l'assemblée le projet de budget annexe 2018 de la ZAC de Beaulieu.

Le Conseil Communautaire, Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, entendu et après en avoir délibéré à 39 voix pour, 4 abstentions (G. CLAUDON, P. BONNIN, G. GERENT, Y. LIBOUREL) et 1 contre (R. IGOULEN) des membres présents ou représentés chapitre par chapitre,

ARRETE ainsi qu'il suit le budget annexe de l'exercice 2018, tant en recettes qu'en dépenses :

- 1- Pour la section de fonctionnement QUARANTE TROIS MILLIONS HUIT CENT DIX HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE QUATRE EUROS (43 818 534 €).
- 2- Pour la section d'investissement TRENTE SEPT MILLIONS CENT TRENTE QUATRE MILLE CINQ CENT QUARANTE HUIT EUROS (37 134 548 €).

Soit un total toutes sections confondues à QUATRE VINGT MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE TROIS MILLE QUATRE VINGT DEUX EUROS (80 953 082 €).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**



Le Président,

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :
Affiché le :

